

Evaluation mi-parcours

**DU PROJET INTITULE « CAMPAGNE D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION DES
POPULATIONS SUR LES VIOLENCES SPECIFIQUES FAITES AUX FEMMES ET AUX
FILLES, & LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DANS LES
REGIONS DE GAO, TOMBOUCTOU & MOPTI »**

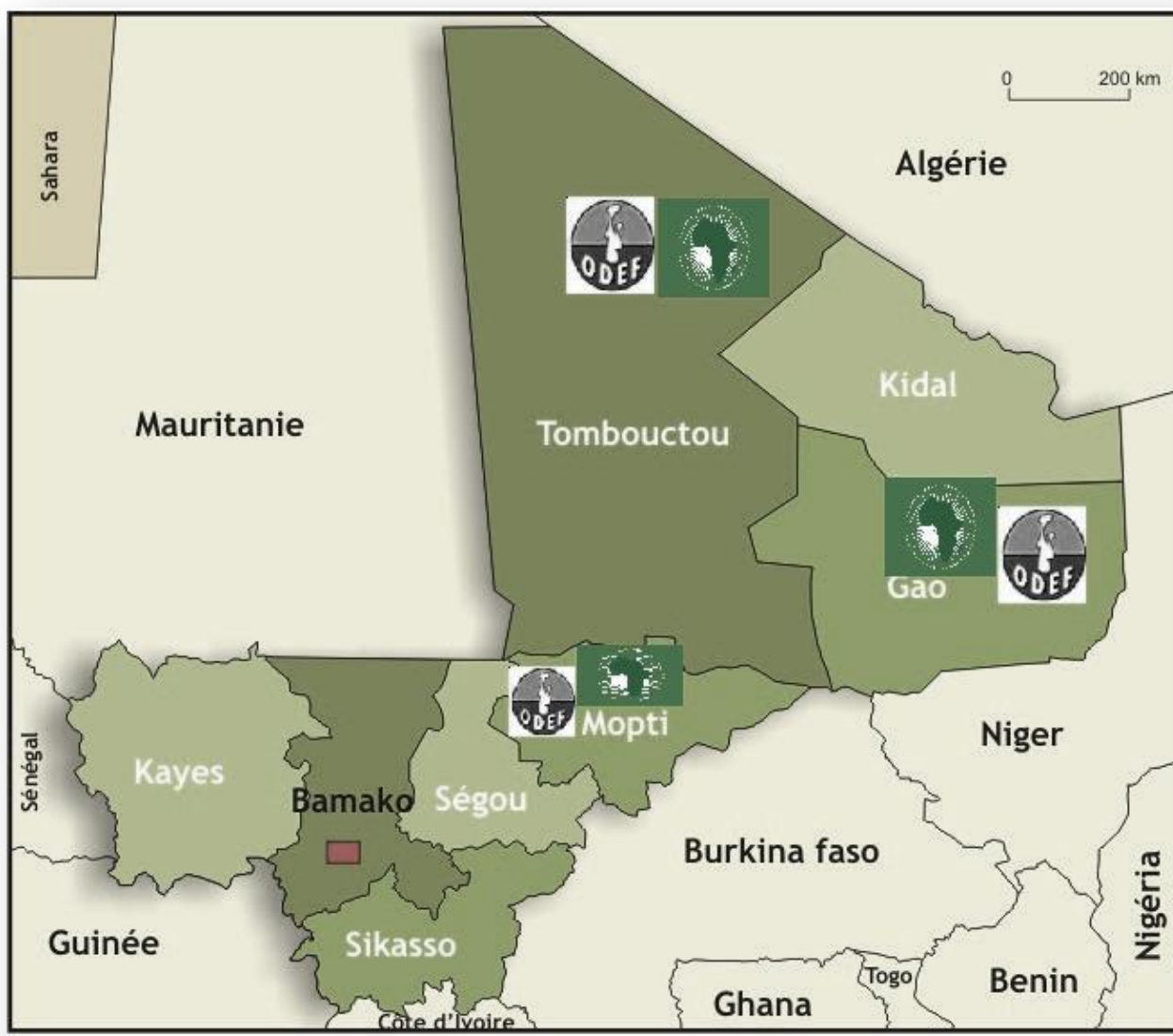
République du Mali , Décembre 2015

Pour

LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE



INTITULE DU PROJET :	CAMPAGNE D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS SUR LES VIOLENCES SPECIFIQUES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES, ET LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DANS LES REGIONS DE GAO , TOMBOUCTOU & MOPTI
MANDATAIRE	LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE / MISAHEL DEPARTEMENT PAIX & SECURITE PROGRAMME GENRE, PAIX ET SECURITE 
PARTENAIRE D'EXECUTION	Observatoire des Droits de la Femme et de l'Enfant (ODEF) <i>Avenue Cheick Zahed. LAFIABOUGOU/Rue 420 porte 458</i> <i>Tél : +223 20.29. 09.37 / E-mail : odeftombouctou@yahoo.fr site : www.odefmali.org</i> 
PAYS / LOCALITES D'INTERVENTION	Mopti, Tombouctou et Gao
DUREE D'EXECUTION	12 Mois (15 avril 2015 - 15 Avril 2016)
BENEFICIAIRES	Populations des zones d'intervention du projet avec une emphase sur les femmes et les filles victimes/survivantes de violences basées sur le genre.
RESSOURCES/ BUDGET	USD 159.115



L'EQUIPE D'EVALUATEURS REITERE SES REMERCIEMENTS A LA MISAHEL ET AUX MEMBRES DE L'ODEF. PLUS SPECIFIQUEMENT AU CHARGE DU GENRE DE LA MISSION ET LE STAFF DE L'ODEF SUR LE TERRAIN QUI N'ONT PAS MENAGE LEURS EFFORTS ET LEUR ENTREGENT POUR LEVER LES NOMBREUX OBSTACLES ET FACILITER LE DEROULEMENT DE LA MISSION.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES & ACRONYMES	6
Introduction.....	7
1.Objectif de l'évaluation à mi-parcours	7
2.Méthodologie de l'évaluation	8
2.1. Composition de l'équipe d'évaluation	8
2.2. Approche générale.....	8
2.3. Approche qualitative et quantitative	8
2.4. Instruments de collecte et sources des données	9
2.5. Personnes et institutions rencontrées	10
2.6. Limites rencontrées	10
3.RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET.....	11
3.1. Les objectifs spécifiques du projet	11
3.2. Les résultats attendus du projet :.....	12
4.RESULTATS DE L'EVALUATION	13
4.1 Synthèse de l'évaluation.....	13
4.2. Evaluation de la pertinence des résultats attendus du projet	16
4.2.1. Pertinence en fonction du contexte.....	16
4.2.2. Pertinence en fonction de la politique nationale / du cadre stratégique de réponse aux VBG et aux VS.....	18
4.2.3. Niveau de réalisation des activités planifiées	20
4.3. Evaluation concernant la mise en œuvre du projet,.....	21
4.4. Evaluation du système de suivi et évaluation	24
4.5. Evaluation des aspects de logistiques et de ressources humaines du projet	26
5.SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS	29
6.REAJUSTEMENTS STRATEGIQUES SUGGERES	31
MATRICE SWOT DU PROJET ODEF A MI PARCOURS	33
DOCUMENTS	34
ANNEXES	34
ANNEXE 1 : PROPOSITION DE CHAINE DE RESULTATS DU PROJET ODEF	35
ANNEXE 2 : PROPOSITION DE CADRE LOGIQUE.....	36
ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE POUR LES PARTENAIRES DU NIVEAU ETATIQUE	39
ANNEXE 4 QUESTIONNAIRE POUR LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	40
ANNEXE 5 Questionnaire pour les VICTIMES/SURVIVANTES bénéficiaires.....	41
Annexe 6 listing des survivantes ayant bénéficié d'une PEC – avril à décembre 2015	42
ANNEXE 7 PROTOCOLE A LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE	46
ANNEXE 8 AXES STRATEGIQUES MAJEURS D'INTERVENTION DU SOUS CLUSTER VBG	47

LISTE DES SIGLES & ACRONYMES

AGVSA Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la sécurité Alimentaire

APC Approche Par Compétence

APD Aide Publique au Développement

APS Agents psychosociaux

ARV Anti rétroviraux

CCC Communication pour un Changement de Comportement

CDE Convention sur les Droits de l'Enfant

CDV Centre de Dépistage Volontaire

CEDEF Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes

CEMAC Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale

CNLS Comité National de Lutte contre le SIDA

CPN Consultation Prénatale

CPoN Consultation Poste Natale

DDR Désarmement, Démobilisation et Réintégration

DOT Traitement Directement Observé

DPI Dialogue Politique Inclusif

DSRP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

ECASEB Enquête Centrafricaine pour le Suivi Evaluation du Bien être

ECVR Enquête sur les Conditions de Vie en milieu Rural

ECVU Enquête sur les Conditions de Vie en milieu Urbain

EDS Enquête Démographique de Santé

FOSA Formations Sanitaires

HCR Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

HIMO Haute Intensité de Main-d'œuvre

IDH Indice de Développement Humain

IEC Information Education Communication

IMOA-EPT Initiative pour la mise en œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous

MDA Médecins d'Afrique

MICS Enquête à Indicateurs Multiples

MISAC Mission de l'UA pour la Centrafrique & l'Afrique centrale

MISCA Mission internationale en Centrafrique sous conduite africaine

NV Naissances Vivantes

OAC Organisation à Assise Communautaire

OBC Organisation à Base Communautaire

OEV Orphelins et enfants rendus vulnérable à l'infection au VIH SIDA

OF Organisation féminine

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé

ONG Organisation Non Gouvernementale

PAM Programme Alimentaire Mondial

PANA Plan National d'Adaptation

PAPSE Projet d'Appui au Programme Sectoriel de l'Education

PCIME Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

PEC Prise En Charge

PEP Prophylaxie post exposition du VIH

PEV Programme Elargi de Vaccination

PSES Projet d'Urgence du Secteur de l'Education et de la Santé

PSSA Programme Spécial de Sécurité Alimentaire

PTFM Plateforme Multifonctionnelle

PTPE Prévention de la Transmission Parents-Enfants du VIH/SIDA

RECO Relais communautaires

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SIDA Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

SNSE Stratégie Nationale du Secteur de l'Education

SNU Système des Nations Unies

SSR Santé Sexuelle et Reproductive

THIMO Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre

TMM Taux de Mortalité Maternelle

UA Union africaine

UE Union Européenne

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population

UNGASS United Nation General Assembly Special Session

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VBG Violences Basées sur le Genre

VIH Virus de l'Immunodéficience Humaine

VS Violences sexuelles

VVS Victimes de violences sexuelles

Dans le cadre de son programme d'appui au relèvement et à la reconstruction et développement post-conflit (RDPC) en République du Mali, la Commission de l'Union africaine (CUA), représentée par la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) a octroyé un don d'un montant de 159.115 USD (Cent cinquante-neuf mille cent-quinze dollars des Etats-Unis) pour la mise en œuvre d'un projet dit « *Campagne d'éducation et de sensibilisation des populations sur les violences spécifiques faites aux femmes, et stratégies d'accompagnement des victimes de ces violences* ». Sous la forme de projet à impact rapide dans la perspective d'une contribution de l'UA à la consolidation de la paix dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. Suite à l'appel d'offre relatif à la sélection d'un partenaire d'exécution dudit projet, c'est l'Organisation non gouvernementale malienne dénommée *Observatoire des Droits de la Femme et de l'Enfant (ODEF)* qui a fait l'objet d'une sélection à l'issue du processus.

1. OBJECTIF DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS

Outre qu'elle procède des standards de management et est partie intégrante de tous cycles de projets/programmes de développement, le but de l'évaluation a été de reprendre les objectifs initiaux du projet et les stratégies jusqu'ici mises en œuvre, afin d'analyser leur pertinence dans le contexte malien actuel. Mais également de jauger le processus d'implantation (besoins, résultats atteints, valeur ajoutée, impact) et l'état d'avancement du projet en rapport avec les résultats escomptés par celui-ci (mise en exergue ses forces et ses faiblesses).

Les Termes de références assignés à l'évaluation mentionnaient itou, d' identifier un ensemble d'indicateurs inhérents à la chaîne de résultats du projet – d'évaluer les besoins en suivi et évaluation du projet – et enfin, de permettre l'édification d'un système (Cadre logique – plan de S&E – processus) efficient de suivi et évaluation basé sur les résultats .

Ces analyses devaient à travers des recommandations, permettre de proposer d'éventuelles réorientations ou mesures correctrices pour la seconde phase du projet ou sa potentielle reconduite.

2.1. Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation a été menée par :

Par le Chargé du Genre à la Mission de l'Union Africaine pour la Centrafrique et l'Afrique centrale (MISAC) et par le Capitaine B. Cissokho de l'armée nationale du Mali, également formatrice en Genre auprès des Forces armées maliennes.

2.2. Approche générale

L'évaluation a été axée autour des critères (i) de pertinence – (ii) d'efficacité – (iii) et d'impact (il est plus raisonnable de parler ici d'effets) des stratégies mises en œuvre .

Par le critère de pertinence, les résultats de l'évaluation ont visé à démontrer à quel niveau les stratégies et les activités du projet et les outils utilisés ont été pertinentes et appropriées en apportant une réponse appropriée aux besoins existant au sein des communautés ciblées à Gao, Tombouctou et Mopti.

Par le critère de l'efficacité, les résultats de l'évaluation ont ambitionné de conclure à quel niveau les activités du projet ont été menées dans le sens de l'atteinte des résultats définis et escomptés par le projet, notamment en termes de prise en charge des victimes/survivantes de violences basées sur le genre et sexuelles – d'IEC/CCC auprès des communautés sur les violences spécifiques et leurs conséquences – d'habilitation et de capacité des membres de l'ODEF à fournir une réponse efficace aux problématiques de VBG et de VS dans leurs zones d'intervention .

Par le critère d'impact, les résultats de l'évaluation ont cherché à déterminer la contribution des stratégies/activités de cinéma mobile, théâtre participatif et programmes radio sur l'augmentation des niveaux de connaissance - les changements d'attitude et de comportement, des communautés dans la lutte contre les VBG et les VS. Mais également la qualité et l'efficacité du continuum (prise en charge holistique) de services offerts aux victimes/survivantes.

2.3. Approche qualitative et quantitative

Les données ont été collectées suivant une approche essentiellement qualitative.

Cette approche s'est basée sur l'organisation de focus groups avec les survivantes ayant bénéficié d'une prise en charge/assistance du projet et d'une série d'entretiens individuels avec des personnes ressources concernées par la problématique des VBG, et/ou la mise en œuvre du projet.

Le projet comportant un certain nombre de stratégies/d'activités d'IEC/CCC, il s'avérait dès lors indispensable de recourir (pour mesurer des changements de comportement – d'attitude – et de pratiques (CAP)) à des outils permettant une évaluation auprès des communautés ciblées.

Cependant 2 (deux) contraintes majeures ont obéré la faisabilité de cette évaluation quantitative, en l'occurrence :

- i. l'absence d'indicateurs de départ (Baseline devant être identifiés et définis en début de projet) qui empêche la mesure du niveau de progression, de stagnation et/ ou de régression quant aux résultats escomptés à travers l'exécution des activités du projet. Plus prosaïquement, les niveaux de connaissance, de perception des communautés ciblées (dans les zones d'intervention de Gao, Mopti et Tombouctou) sur les VBG et les VS n'ayant pas été définis au départ, il s'avère difficile de mesurer les évolutions escomptées et atteintes ;
- ii. la relative brièveté du séjour passé au sein de chaque région. Pour être objective et fiable, une évaluation de type quantitatif se doit de répondre à certains principes et critères statistiques impératifs. Le calcul et la définition de l'échantillonnage, sa pondération, le calcul du quantum minimum, la formulation des hypothèses, l'administration des outils de collecte, le traitement statistique sous logiciel, etc. Un ensemble de préalables et d'opérations nécessitant des ressources humaines (et de temps) substantielles (agents enquêteurs, agents de saisie, etc.) mais surtout éminemment chronophages.

En conséquence l'évaluation de mi-parcours menée a été essentiellement de type qualitatif.

2.4. Instruments de collecte et sources des données

Trois (3) types d'instruments ont été utilisés au cours de l'évaluation :

- I. Une grille d'analyse de contenu pour la revue documentaire. Les sources de données étant fournies par:
 - les rapports périodiques du partenaire d'exécution ODEF
 - les rapports de la MISAHEL
 - les Rapports, études et recherches de la partie Nationale
 - la PNEEG du Mali
 - le Profil Genre par l'AFD
 - le Profil Genre de 2011 par la Banque Africaine de Développement
 - la Note sur la situation des femmes au Mali de la FIDH
 - l'Étude sur la situation de la femme de RECOFEM
 - L'EDS 5 du Mali
- II. des guides d'entretien semi-directifs ont été établis et administrés à (aux):

l'équipe cadre et les membres de L'ODEF – Partenaires de l'ODEF membres du cluster (Agences du système des nations Unies MINUSMA, UNHC) - Institutions nationales (Maires, Fonctionnaires de la DRFPEF)) ;

III. Enfin un guide de focus group à l'intention des victimes / survivantes bénéficiaires du projet.

2.5. Personnes et institutions rencontrées

Ont été rencontrés :

- Les victimes/survivantes bénéficiaires du projet à Gao et Mopti
- L'équipe cadre de l'UA-MISAHEL à Bamako
- Quatre (4) membres de l'équipe-cadre de l'ODEF à Bamako
- La Coordinatrice nationale de l'ODEF rencontrée à Gao
- Le Chef du Département de l'Information, de l'éducation et de la communication du Ministère de la Femme, de l'enfant et de la famille du Mali
- Les Gouverneurs de Gao et Mopti
- Le maire de Gao
- Le Secrétaire général de la Maire de Mopti
- Les équipes régionales de l'ODEF à Gao et Mopti
- L'inspecteur de la Jeunesse et des sports à Gao
- Le Psychologue du projet
- Les chargés de programme de l'UNHCR à Gao et Mopti
- Les fonctionnaires territoriaux (Chefs de division et Chargé de programme) de la DRPEF à Gao et Mopti

2.6. Limites rencontrées

- ⇒ La principale limite rencontrée par les évaluateurs a été la durée relativement restreinte du séjour au Mali et spécifiquement le temps insuffisant passé dans chaque localité visité, (notamment insuffisant pour mesurer l'impact des différentes activités de communication et d'IEC/CCC mises en œuvre par le projet).
- ⇒ Ensuite, vient l'absence de Cadre de logique, et par conséquent de plan de suivi et évaluation formalisés au démarrage du projet. Aussi en sus de l'absence d'indicateurs de départ (Baseline), les indicateurs retenus sont éminemment corrélés aux activités et non aux résultats escomptés. La valeur ajoutée générée par le projet bien qu'absolue ne peut être

objectivement quantifiée à sa juste mesure, en particulier concernant l'impact des campagnes de communication et d'IEC/CCC sur les cibles visés.

- ⇒ L'absence et/ou la non disponibilité de certains partenaires sur le terrain.
- ⇒ Les contraintes relatives à l'alignement de l'agenda de la mission sur celui des « vols » de la MINUSMA dont l'équipe était tributaire pour se déplacer.

3. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

En général, Il s'agit de contribuer à la protection et à l'assistance des femmes et des filles contre les violences à travers des activités de formation, d'information et de sensibilisation des populations sur les violences spécifiques faites aux femmes dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti.

3.1. Les objectifs spécifiques du projet

- OS.1. organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les violences spécifiques subies par les femmes et leurs conséquences, à travers des conférences débats, des émissions radio et des affiches dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti;
- OS.2. assister au moins 60 victimes de violences identifiées par région à travers un accompagnement psychologique, médical et juridique ;
- OS.3. renforcer les capacités de trois cellules régionales d'appui aux victimes de violences sur les moyens et mécanismes de prévention des dites violences et les dispositions juridiques ;
- OS.4. rendre visible les objectifs du projet et ceux du partenaire, Union africaine, à travers la couverture médiatique des activités du projet par la télévision nationale, la presse écrite et les radios et sur le site de l'ODEF.

3.2. Les résultats attendus du projet :

- Des campagnes d’information et de sensibilisation ont bénéficié à sept cent vingt (720) leaders traditionnels, religieux et membres d’organisation de la société civile sur les violences spécifiques subies par les femmes et leurs conséquences.
- Au moins soixante (60) victimes de violences sont identifiées et accompagnées psychologiquement, juridiquement et médicalement pendant douze (12) mois dans trois (3) régions.
- Les capacités de trois (3) cellules régionales d’appui aux victimes de violences sont renforcées dans les moyens et mécanismes de prévention desdites violences et les dispositions juridiques.
- Les objectifs du projet et ceux du partenaire, Union africaine sont rendus plus visibles à travers la couverture médiatique des activités du projet à la télévision nationale, la presse écrite et les radios dans les zones d’intervention de l’ODEF.

4.1 Synthèse de l'évaluation

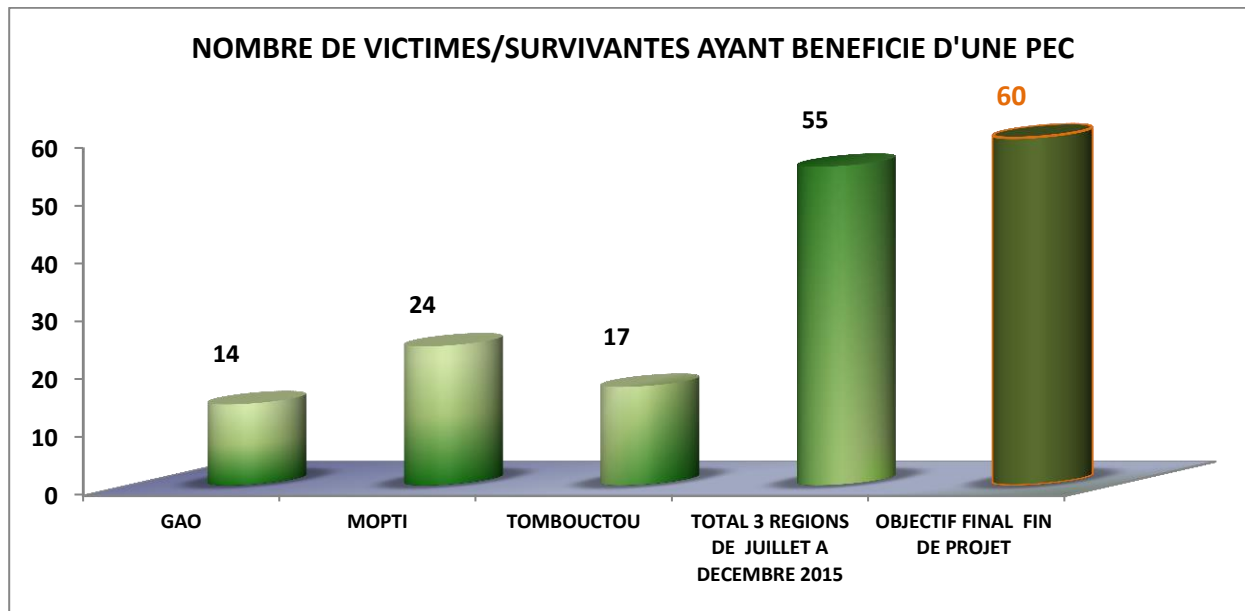
Si l'on considère la date de signature du contrat (entre la MISAHEL et l'ONG ODEF) comme marquant le début de l'exécution du projet, ce dernier a officiellement commencé le *15 avril 2015*. La mise en place de l'équipe de projet (fin du processus de recrutement des ressources humaines) a eu lieu quant à elle, en *mai 2015*. L'identification, la location des bâtiments devant abriter les sièges régionaux (à Gao – Mopti et Tombouctou), leur équipement respectif et leur mise en fonction, l'ensemble de ces opérations s'est achevé le 26 juin. En termes d'exécution programmatique l'on peut considérer que les premières activités du projet n'ont réellement débuté qu'aux premiers jours du mois de *juillet 2015*. Soit plus de deux (2) mois après la date de signature.

Cependant (malgré ce différé d'une dizaine de semaines) le niveau d'exécution effective des activités est conforme aux prévisions initiales. Ce qui démontre : **(i) la bonne performance de l'ONG partenaire d'exécution, (ii) la qualité de monitoring du projet , mais (iii) également « une sous-programmation / problématisation minorée » au niveau des effets attendus (spécifiquement le nombre de victimes/survivantes** à prendre en charge), au regard des moyens (ressources humaines et financières) disponibles et des performances de l'ONG ODEF.

Plus prosaïquement, le projet intitulé « *CAMPAGNE D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS SUR LES VIOLENCES SPECIFIQUES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES, & LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DANS LES REGIONS DE GAO, TOMBOUCTOU & MOPTI* » objet de l'évaluation, dans le futur devrait renforcer sa composante relative aux « stratégies d'accompagnement des victimes » notamment concernant le nombre de victimes visées et les aspects relatifs à la prise en charge médicale , mais également juridique (une réponse plus holistique qui inclurait les aspects socioéconomiques en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles serait encore plus opportune, et susceptible d'engranger des effets multiplicateurs positifs) .

En effet tel qu'illustré par la représentation graphique (Numéro 1) ci-après, soixante (60) victimes sur une durée de douze (12) mois, pour une prise en charge essentiellement psychologique (nonobstant les activités d'accompagnement par les membres de l'ODEF pour une prise en charge médicale effectuée par un partenaire autre), nous semble être relativement une sous-évaluation, au regard de la « célérité » dont ont fait montre les différents bureaux régionaux de l'ODEF à achever la cible de cinquante-cinq (55) victimes/survivantes en l'espace d'un semestre.

Représentation graphique N° 1



En décembre 2015, soit à peine six (6) mois après le début effectif du projet, les trois (3) régions comptabilisaient déjà un total de cinquante-cinq (55) victimes/survivantes ayant bénéficié une prise en charge octroyée par le projet. L'objectif final, initialement prévu étant de soixante (60) victimes.

Plus que déficients, les aspects inhérents **à la réponse juridique, la lutte contre l'impunité et le droit à la réparation des victimes/survivantes sont quasi inexistants**. Du fait du tabou naturel à évoquer « les choses du sexe », du statut de la femme, de la peur de la stigmatisation, de la crainte des représailles, des carences de la chaîne judiciaire et pénale, de la méconnaissance des femmes de leurs droits, de la pauvreté et la vulnérabilité des victimes /survivantes, etc.

Aussi les VBG et autres formes de violences sexuelles manifestement continuent de se perpétrer en toute impunité pour leurs auteurs. Ce qui en sus d'encourager la réitération des mêmes exactions par les mêmes auteurs (confortés par le sentiment d'impunité, dramatiquement factuel), obère tout processus de reconstruction des victimes/survivantes.

Cependant les victimes elles-mêmes rechignent à porter plainte auprès des autorités policières. La raison évoquée est celle que « *le plus souvent il s'agit d'un voisin ou d'un proche et par conséquent, cela se règle en vase clos au sein de la communauté* ». Et qu'il est arrivé que les rares fois où « *les victimes vont déposer une plainte contre leurs agresseurs (souvent connus et identifiés), ces même victimes se sont par la suite rétracter, suite aux pressions familiales et/ou communautaires* ».

Dans l'une des régions visitée, un fort exergue a été porté sur l'alarmante récurrence des cas de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs commis en milieu scolaire.

Enfin pour terminer (sans pour autant être exhaustif) sur les problématiques liées à la (l'absence de) réponse juridique, il serait intéressant d'initier des stratégies au profit des autorités de police et de justice, afin de contribuer au renforcement des capacités de ces dernières sur les spécificités de la prise en charge juridique des victimes de violences sexuelles. Il est important de noter que l'Etat malien lui-même dispose d'un « service / cellule de l'armée » exclusivement dédié au renforcement des capacités sur le genre (le Capitaine B Cissokho membre du panel d'évaluateur est l'une des personnes ressources/formatrice de cette cellule).

Concernant les activités découlant des stratégies de « *EDUCATION ET DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS SUR LES VIOLENCES SPECIFIQUES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES* ». L'évaluation (rappelons le, qui fut partielle concernant ce volet stratégique) dénote « l'insuffisance d'emphase » portée sur la problématique des Mutilations génitales féminines/Excision (MGF/E).

Nonobstant les rigueurs liées au contexte malien, la prégnance des us et coutumes, les apriori et considération des certains leaders communautaires, religieux et politiques (*l'équipe d'évaluation a rencontré un élu municipal qui a soutenu mordicus et avec une conviction non feinte que « cette histoire d'excision est encore une histoire des blancs pour nous acculturer, qu'il n'est pas convaincu que cela soit une forme de violence faite aux filles »*), il s'agit effectivement d'une forme ultime de violence faite aux filles. Par conséquent elle doit être intégrée (à l'instar des unions et grossesses précoces) dans le continuum d'activités de sensibilisation et d'information sur les violences faites aux femmes et aux filles »

En substance et résumé, les principales recommandations formulées à la MISAHEL et à l'ODEF :

- Réajuster (à la hausse) quantitativement le niveau de cibles à atteindre ;
- Signer une convention avec un médecin/praticien, Gynécologue dans la mesure du possible. C dernier pourrait dédier des plages horaires et/ou journalières exclusivement dévolue à la prise en charge médicale des victimes, notamment pour l'offre de services minimums, en cas d'urgence (prophylaxie post exposition au VIH – RU486, pilule dite du lendemain – examens et antibiothérapie anti IST, etc.) ;
- Adjoindre un Psychologue en renforcement du projet ;
- Renforcer (ou procéder à un recyclage pour les membres déjà formés) les capacités des membres de l'ODEF aux différentes thématiques de MGF/E , afin de permettre une plus forte intégration de modules/signalétiques sur les MGF/E (étudier possibilité de partenariat/MoU avec UNFPA et/ou TOSTAN) ;

- Plaidoyer pour une adjonction ou réallocation de ressources (ou génération de synergies) pour développer des stratégies/activités visant le résultat (effet/outcome) direct suivant : la contribution à l'amélioration de la prise en charge juridique des victimes/survivantes de violences sexuelles (indicateurs : Nombre de victimes ayant bénéficiées d'une prise en charge juridique complète/ Nombre de victimes identifiées

En guise de synthèse concernant le niveau de réalisation des activités en fonction de celles initialement planifiées, l'on peut considérer que ce niveau est excellent. Le niveau de performance est bon, les activités planifiées ont été exécutées pratiquement dans leur exhaustivité en conformité à la planification initiale. L'on peut toutefois déplorer la faiblesse du système de suivi et évaluation.

4.2. Evaluation de la pertinence des résultats attendus du projet

4.2.1. Pertinence en fonction du contexte

Les violences sexuelles et autres abus et exactions à l'égard des femmes en période de conflit et de post-conflit représentent un phénomène généralisé dans les conflits actuels. Le viol a été et continue d'être appréhendé à l'instar d'une « arme de guerre » par différentes parties au conflit dans de nombreux pays, c'est le cas au Mali.

La crise politico-sécuritaire qui traverse le Mali depuis Janvier 2012 a affecté l'ensemble du territoire, particulièrement dans sa partie septentrionale, conséquence de la rébellion armée et du coup d'état militaire, ayant entraîné l'occupation des régions nord de Kidal, Tombouctou et Gao par les « djihadistes », et autres groupes et milices armés. Les populations de ces 3 régions du Nord occupées ont dramatiquement vécu les affres inhérentes à la situation d'occupation mais surtout, les conséquences sociales, sanitaires, politiques et économiques subséquentes.

C'est ainsi que certaines se sont exilées vers les pays limitrophes et d'autres ont constitué le contingent de personnes déplacées internes (PDI) loin de leurs localités d'origine. Au moment de l'évaluation, le nombre de personnes réfugiés et de PDI était estimé à plus de cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix (198 690)¹ individus (soit approximativement soixante et un mille neuf cent vingt et un (61.921.000) PDI et cent trente-six mille sept cent soixante-douze (136.772) réfugiés). Si au moment de l'évaluation, l'on dénombrait un total de quatre cent vingt-trois (423.427) personnes qui étaient retournées dans leurs localités d'origine, ces dernières comme celles qui restent déplacées et ou réfugiées continuent d'être les plus affectées par la crise.

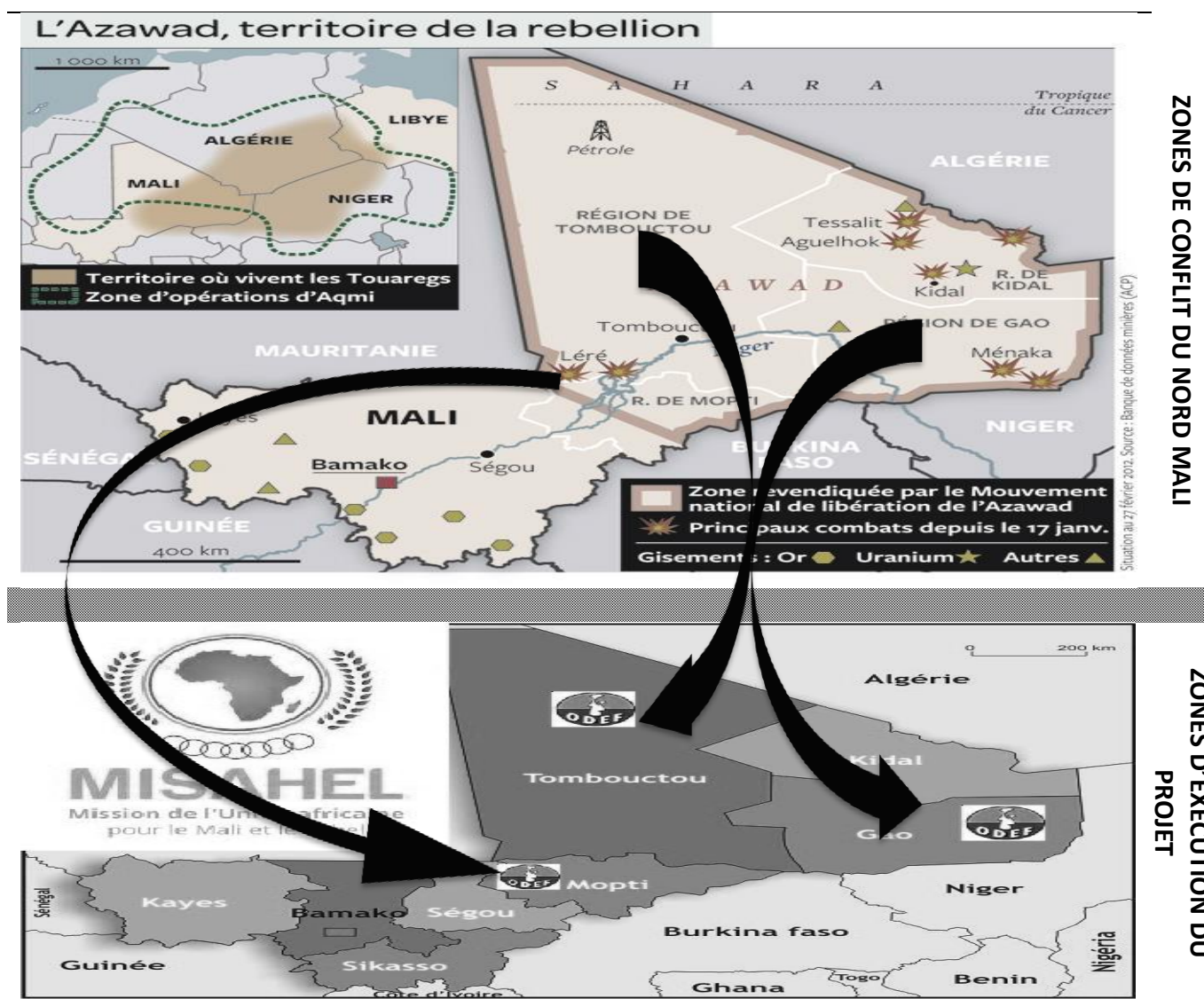
¹ Données UNHCR

Ces mouvements contraints de population concernent essentiellement les femmes et les enfants, dont certaines ont été victimes de violations manifestes sous la forme de VBG, de VS, de viols qu'ils soient individuels ou collectifs.

Comme le montre l'illustration ci-après, les zones d'intervention du projet correspondent aux régions (du grand nord) principalement concernées par la crise et qui continuent de subir les conséquences de l'occupation djihadiste. A Gao, Tombouctou et Mopti, les populations ont été fortement impactées par la crise, qui en plus de souffrir de leur enclavement géographique, sont confrontées au retour tardif des services (sociaux, sanitaires, administratifs, etc.) de l'Etat.

C'est du choix de ces trois régions d'intervention que le projet tire sa pertinence et légitimité.

Illustration graphique N°1 Concordance entre zones de crise et Aires d'intervention du projet



4.2.2. Pertinence en fonction de la politique nationale / du cadre stratégique de réponse aux VBG et aux VS

Au-delà de la crise dont il a été victime, le Mali à l'instar de nombreux pays est confronté de manière chronique aux problématiques de VBG et de VS.

Ainsi, selon les données de l'EDS (Demographic Health Survey DHS) de 2012/2013 du Mali :

- dès l'âge de 15 ans près de quatre (4) femmes sur dix (38%) ont subi des violences physiques: principalement exercées par leur mari/partenaire actuel ou le plus récent (65%) - la mère ou la femme du père (20%) - le père ou le mari de la mère (14%) - et/ ou le frère ou la sœur (15%) ;
- plus d'une femme de 15 - 49 ans sur dix (13%) a déclaré avoir été victime d'actes de violences sexuelles à un moment de leur vie ;
- parmi les femmes qui ont déjà été en union, 44% ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles de la part de leur mari actuel ou du plus récent et un quart (1/4) des femmes ont été physiquement blessées à la suite de violences conjugales au cours des 12 derniers mois de l'enquête.

Eu égard à la criticité des indicateurs relatifs aux problématiques de VBG et de VS au Mali, des textes et dispositif nationaux (entre autres) à l'instar de la Politique nationale genre, du Plan d'action national genre du Mali , des axes stratégiques du sous cluster VBG (tous ces documents se retrouvent en annexe du rapport) ont été rédigés et/ou érigés. Un texte de portée supranationale en l'occurrence «le Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique » (auquel le Mali a souscrit) vient renforcer l'arsenal de mesures et dispositifs (politiques – législatifs – programmatiques) visant à adresser les problématiques de VBG et de VS au Mali.

Au-delà de sa pertinence, le projet exécuté par l’ODEF respecte les principes de la déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide au développement et du programme d’action d’Accra. Il respecte les principes : d’alignement - d’appropriation — d’harmonisation – de partenariat inclusif – de développement des capacités nationales.



4.2.3. Niveau de réalisation des activités planifiées

Résultat attendu 1 : Des campagnes d'information et de sensibilisation ont bénéficié à sept cent vingt (720) leaders traditionnels, religieux et membres d'organisation de la société civile sur les violences spécifiques subies par les femmes et leurs conséquences

Totalement réalisé Partiellement Non réalisé											
ACTIVITES	2015										
	AVRIL	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC		
Concevoir et imprimer trois mille (3000) dépliants sur les VBG											
Concevoir et imprimer trois mille (3000) affiches sur les violences faites aux Femmes											
Produire cinq (5) messages radiophoniques											
Diffuser 300 fois dans les radios de proximité dans les 3 régions X100/région											
Organiser douze (12) conférences débats X4/région											
Résultat attendu 2 : Au moins soixante (60) victimes de violences sont identifiées et accompagnées psychologiquement, juridiquement et médicalement pendant douze (12) mois dans trois (3) régions											
Accompagner (psychologiquement, médicalement, Socialement et juridiquement) soixante (60) victimes de violences											
Organiser des missions de suivi / évaluation											
Résultat attendu 3 : Les capacités de trois (3) cellules régionales d'appui aux victimes de violences sont renforcées dans les moyens et mécanismes de prévention desdites violences et les dispositions juridiques											
Organiser la préparation de terrain en faisant l'état des lieux											
Recruter et mettre en place une équipe de projet											
Mettre en place et renforcer les capacités de 3 cellules d'appui aux Victimes de violences dans les régions ciblées											
Organiser une cérémonie de lancement du projet											
Organiser un atelier de simplification des modules du guide											
Résultat attendu 4 : Les objectifs du projet et ceux du partenaire, Union africaine sont rendus plus visibles à travers la couverture médiatique des activités du projet à la télévision nationale, la presse écrite et les radios dans les zones d'intervention de l'ODEF											
Faire des communications autour des activités du projet (couverture Tv – presse écrite – radio – animation site ODEF)											

Les résultats de l'évaluation relatifs aux stratégies activités du projet à ce jour se présentent ainsi :

4.3. Evaluation concernant la mise en œuvre du projet, la mission d'évaluation a pu desceller les forces et les faiblesses ci-dessous et elle a émis les recommandations suivantes:

FORCES

- i. Le projet est pertinent et opportun eu égard à la prégnance de la problématique des violences sexuelles dans les zones ciblées, il contribue à combler le déficit chronique inhérent à la prise en charge des victimes survivantes de violences basées sur le genre et sexuelles.
- ii. Le projet constitue un réel pourvoyeur de services de prise en charge des cas de violences physiques et sexuelles pour la communauté en général et les femmes victimes en particulier.
- iii. Sur la cible de soixante (60) victimes/survivantes à atteindre en fin d'exercice (sur 12 mois), cinquante-cinq (55) victimes/survivantes ont déjà bénéficié d'une prise en charge en l'espace d'un (1) semestre.
- iv. Les activités sont exécutées en conformité avec le chronogramme initialement défini.
- v. Les rapports périodiques sont réguliers, substantiels et bien rédigés. Une bonne complétude est à relever.
- vi. Le professionnalisme, l'engagement et l'abnégation de l'Expert Psychologue du projet, qui couvre et intervient dans plusieurs régions.
- vii. L'implication des membres de l'ONG, partenaire d'exécution du projet. Nonobstant les difficultés au quotidien rencontrées, leur engagement et dévouement à la mise en œuvre dudit projet est manifeste et indubitable. Les recrutements ont été « bien menés » les ressources humaines sont qualifiées, ont une excellente appréhension de leur contexte d'intervention (spécificités socioculturelles) et manifestent beaucoup d'empathie pour les victimes/survivantes.

- viii. Le monitoring continu et itératif effectué par le fonctionnaire Chargé du genre de la MISAHEL, ainsi que les staffs impliqués dans la gestion du projet.
- ix. L'étroite collaboration et la qualité de la coordination entre l'ONG partenaire d'exécution ODEF et leurs répondants à la MISAHEL;
- x. La mise à disposition des ressources financières en « temps et en heure », le projet ne souffre pas d'immobilité eu égard à un retard de financement. Et l'on n'a enregistré aucune plainte relative à un retard salarial.
- xi. La connaissance et reconnaissance accrue de l'Union Africaine et de son action, induite par le projet.
- xii. L'adhésion et la satisfaction des autorités (Gouverneurs – Maire – etc.) rencontrées, qui ont unanimement reconnu que « *ce projet venait combler un besoin chronique et critique, dans le contexte de post crise que traverse le Mali* »
- xiii. Le modèle en lui-même du projet pilote (l'articulation entre maman sages – conseiller spirituel – etc .)

FAIBLESSES

- ✎ La réponse apportée en termes de prise en charge reste principalement psychologique, malgré les référencements et accompagnements ponctuels pour une prise en charge médicale ;
- ✎ Un (1) seul Psychologue pour l'ensemble du projet est insuffisant ;
- ✎ L'évaluation a fait le constat de la chronicité du déficit de réponse judiciaire. Il est important de rappeler que le droit à la justice et à la réparation font partie intégrale et incontournable du processus de rémission des victimes/survivantes ;
- ✎ Dans un contexte de paupérisation et d'indigence des communautés, l'absence d'une ligne budgétaire dévolue à la prise en charge des frais de transport des participants, lorsqu'ils sont mobilisés pour des activités

- ✚ L'évaluation a constaté et transmet la demande récurrente des victimes et des membres de l'ODEF d'explorer la possibilité d'intégrer un volet AGR dans le panel d'activités, pour les victimes/survivantes qui dans leur grande majorité se trouvent en état de grande précarité matérielle, financière et sociale. Nombre d'entre elles sont des personnes déplacées internes (PDI) ;
- ✚ Certaines problématiques de violences basées sur le genre et sexuelles sont insuffisamment appréhendées dans les stratégies d'information et de communication. En l'occurrence les MGF/E, les unions et grossesses précoces ;
- ✚ Il n'a pas de système de suivi et d'évaluation participatif ;
- ✚ Il est nécessaire de documenter les bonnes pratiques et de systématiquement archiver et centraliser les données et les informations. L'UA en mettant de plus en plus en œuvre de projets de développement à travers le Continent, il est impératif que l'Institution puisse disposer d'un modèle d'intervention qui lui soit propre et spécifique, et pour ce faire, la capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises est indispensable ;
- ✚ Déficit d'exploitation des synergies qu'il est possible de réaliser avec d'autres partenaires au développement, notamment pour promouvoir un continuum du mécanisme de prise en charge des victimes/survivantes ;

RECOMMANDATIONS

La mission recommande ce qui suit :

- Réajuster le niveau des cibles à atteindre à la hausse, eu égard aux performances enregistrées lors de la première phase (premier semestre) d'intervention du projet
- Elargir la gamme de stratégies du projet afin d'y inclure des aspects relevant des accompagnements judiciaires, médicaux et dans la mesure du possible des AGR pour les victimes/survivantes.
- L'ODEF devrait discuter avec l'UA-MISAHÉL afin d'identifier les moyens de créer une ligne budgétaire qui sera consacrée aux frais inhérents à la mobilisation communautaire au sein du bureau régional (remboursement frais de transport – rafraichissement – etc.)

- Signer des MoU avec d'autres partenaires intervenant dans la réponse (Agences onusiennes – ONG – Association – Structures sanitaires publiques – Autorités de justice et de police) aux violences basées sur le genre et sexuelles
- Le projet doit élaborer des manuels de procédures et d'opérations et documenter tous les outils de formation ;
- En collaboration et après consultation avec la MISAHEL, l'ODEF doit trouver le moyen de renforcer le projet d'au minimum un (1) Psychologue de plus afin d'améliorer la prise en charge ;
- Recourir aux mécanismes de l'initiative de solidarité africaine, en l'occurrence « le voyage de partage d'expériences » pour envoyer le(s) Psychologue (s) du projet dans des pays disposant d'une bonne expertise en termes de réparation des victimes/survivantes de violences sexuelles ;
- Procéder ponctuellement à des « rafraichissements » sur les thématiques de l'accompagnement psychosocial au profit des membres de l'ODEF, mais également à des formations en techniques de communication
- Porter la réflexion afin d'intégrer dans les messages d'information et de prévention des thématiques « sur la lutte contre l'impunité et le droit des victimes/survivantes à la justice et à la réparation)
- Réfléchir aux stratégies d'accompagnement à mettre en œuvre a profit des femmes victimes de viol et qui se trouvent dans l'impossibilité de disposer d'acte de naissance pour leurs enfants nés du viol.

4.4. Evaluation du système de suivi et évaluation

Il s'avère être d'une qualité relativement faible. Le projet ne dispose d'aucun mécanisme et d'outil spécifique de suivi et d'évaluation. Certes des indicateurs sont disponibles au niveau des rapports et de certains documents techniques, toutefois ces indicateurs demeurent exclusivement articulés autour des activités (output). Ainsi sont-ils plus des indicateurs de processus que des indicateurs renseignant sur les résultats atteints. Les résultats produits par le projet sont bons, le projet est performant, cependant faute d'un système de suivi efficient et rationnel, la valeur ajoutée réellement générée par le projet souffre de ne pouvoir être mise en exergue à sa juste proportion.

FORCES

- xiv. Les indicateurs d'output sont correctement renseignés.
- xv. La complétude des reportages.
- xvi. L'expertise du Chargé de Genre de la MISAHEL et de l'équipe cadre de l'ODEF.
- xvii. Les demandes de formation réitérées, et formulées par l'équipe cadre de l'ODEF.

FAIBLESSES

- ✎ Le cadre logique de suivi et évaluation du projet n'est pas formalisé.
- ✎ Les indicateurs disponibles sont exclusivement articulés autour des outputs.
- ✎ Il n'y a pas de staff en charge du système suivi et l'évaluation.
- ✎ Il n'y a pas de système spécifique de suivi et de l'évaluation qui permet également de centraliser et d'archiver les données.

RECOMMANDATIONS

- Rédiger le cadre logique du projet concernant les aspects du suivi et de l'évaluation, sur la base d'indicateurs objectivement vérifiables sur le niveau des résultats. Rétroactivement, il faudrait que les cadres du projet se rapprochent du Centre National de documentation et d'information sur la femme et l'enfant (CNDIFE) afin de disposer des indicateurs de départ.
- Dans la mesure du possible, Mener des enquêtes CAP auprès des communautés et des cibles visées afin de mesurer l'évolution de leur niveau de connaissance, aptitude et comportement.
- Recruter/désigner/formé un staff qui sera en charge du suivi et l'évaluation du projet.
- Dédier exclusivement un ordinateur par région au suivi et évaluation et la collecte et l'archivage des données
- Former les membres de l'ODEF en technique de collecte des données, et sur les bases du suivi et de l'évaluation (atelier d'une journée).

- Mettre en œuvre un système de suivi – évaluation simple et pratique (possible en s'appuyant sur Excel).

4.5. Evaluation des aspects de logistiques et de ressources humaines du projet

La mission d'évaluation a pu desceller les forces et les faiblesses ci-dessous et elle a émis les recommandations suivantes

FORCES

- xviii. Les ressources humaines sont dans l'ensemble quantitativement suffisantes (sous réserve du même niveau d'activités) et qualitativement, elles manifestent une bonne expertise de la thématique et des problématiques afférentes, elles sont engagées et ont une excellente appréhension du contexte et de ses spécificités socioculturelles ;
- xix. Elles font montre d'une grande empathie pour les victimes/survivantes ;
- xx. Elles sont résilientes et proactives, au sens où elles ne se cantonnent pas à leur mandat, mais s'astreignent à accompagner les victimes dans la mesure du possible et dans la limite de leurs moyens ;
- xxi. Le Psychologue est concerné, engagé et entreprend des actions de soutien humanitaire au-delà de son mandat ;
- xxii. L'entregent professionnel fonctionnaire chargé du Genre de la MISAHEL, responsable du projet exécuté par l'ODEF qui ont réussi à générer un système de coordination et de communication fluide et efficient avec l'ODEF et sont en capacité de promptement mobiliser et/ou d'atteindre les autres partenaires techniques. Le projet n'a souffert d'aucune interruption de financement, les fonctionnaires de la MISAHEL effectuent des déplacements réguliers sur le terrain, le monitoring du projet est régulier en plus d'être itératif ;
- xxiii. Les bureaux sont équipés et fonctionnels au niveau des trois (3) zones d'intervention du projet ;

FAIBLESSES

- ✎ Absence d'une personne ressource en charge de la collecte continue des données, de leur centralisation, leur archivage et du suivi et évaluation ;
- ✎ Niveau de rémunération des ressources humaines. Cet aspect doit être appréhendé sous le prisme de la comparaison avec le niveau de rémunération octroyé par les différents partenaires techniques en présence. C'est le revers classique de l'inflation salariale qui procède de la multiplicité et de la concentration des acteurs humanitaire dont l'intervention est circonscrite à une région. Pour pallier au turnover (qui a déjà touché le projet, en effet le bureau de Tombouctou a connu par deux (2) fois le changement de sa coordinatrice régionale) des membres au profit d'autres institutions à Gao, Mopti et Tombouctou, il serait souhaitable de prendre en considération les dispositions salariales ;
- ✎ Le matériel roulant gagnerait à être renforcé au moins une (1) moto (même plus) de plus au sein de chaque région afin de permettre une flexibilité d'intervention et anticiper l'immobilisation éventuelle d'un engin. Un (1) véhicule au niveau de chaque région, les distances dans le grand nord du Mali sont considérables et certaines localités sont excentrées. Nous avons recueillis les doléances d'une Maman Sage de l'ODEF nous narrant les difficultés qu'elle avait éprouvées lors de l'assistance d'une victime âgée de neuf (9) (que nous rencontrée lors d'un focus group). C'est sur sa moto qu'elle fut contrainte de convoyer vers l'hôpital, la fillette de neuf ans qui venait de subir un viol par le voisin, alors que sa mère s'était rendue au marché. *« La petite était traumatisée, elle souffrait encore plus avec les secousses de la moto, mais je n'avais pas le choix ».*
- ✎ Si les locaux abritant le bureau régional sis à Mopti sont spacieux et agréables, ceux du bureau de Gao n'est pas des plus attrayants.
- ✎ Les connexions à l'internet sont médiocres, d'une qualité et d'un débit insuffisants pour un usage professionnel, notamment la gestion et l'alimentation d'un système de suivi et évaluation efficient. Les agents dans certaines régions sont contraints de se rendre dans des tél- centre pour envoyer des documents. Au-delà de la nécessité de préserver un certain niveau de confidentialité concernant certaines données jugées sensibles, les agents sont tributaires de des horaires d'ouverture du télé centre.
- ✎ L'absence de disponibilité d'un double système d'archivage physique et électronique (répondant aux standards de centralisation et de traitement des données de projet/programme).

- ✎ Le parc informatique soit quatre(4) ordinateurs est insuffisant.
- ✎ Insuffisance d'assises et de table pour mener les activités de sensibilisation et d'information collective
- ✎ L'inflation du loyer locatif et des frais d'électricité notamment à Mopti qui a induit une distorsion entre les ressources initialement budgétisées pour ces postes et la réalité du terrain

RECOMMANDATIONS

La mission recommande ce qui suit :

- Envisager dans la mesure du possible les réajustements à la hausse des niveaux d'émoluments des staffs de l'ODEF en comparaison avec ceux des partenaires (mesure anti turnover).
- Recruter/désigner/former une (1) personne par région qui sera en charge des activités de collecte des données et du système de S&E.
- Renforcer la matériel roulant du projet (au moins 1 moto supplémentaire par région et dans l'idéal un (1) véhicule.
- Il (Achat) faudrait au moins deux (2) ordinateurs supplémentaires par bureau régional. Dont l'un (1 (un) PC de bureau) serait exclusivement réservé au système de suivi et évaluation (collecte, traitement et archivage des données), l'autre venant en guise de machine supplétive pour les tâches administratives et autres activités du projet.
- Les locaux abritant le bureau régional de Gao gagneraient à être « rafraichis » et mieux aménagés afin de les rendre plus accueillants et plus incitatifs.
- Pour les activités de mobilisation sociale au niveau des bureaux régionaux, un rajout d'une dizaine de chaises.
- Il existe des solutions disponibles au niveau local, auprès de fournisseurs d'accès Internet.

- Réajuster les allocations dévolues aux loyers (notamment la région de Gao qui connaît une inflation) aux frais de fonctionnement (électricité), aux consommables bureautiques (cartouche d'encre et autres) et la prise en charge du salaire des gardiens de locaux (spécifiquement à Gao).

5. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Mise en œuvre du projet,

1. Réajuster le niveau des cibles à atteindre à la hausse, eu égard aux performances enregistrées lors de la première phase (premier semestre) d'intervention du projet
2. Elargir la gamme de stratégies du projet afin d'y inclure des aspects relevant des accompagnements judiciaires, médicaux et dans la mesure du possible des AGR pour les victimes/survivantes.
3. L'ODEF devrait discuter avec l'UA-MISAHEL afin d'identifier les moyens de créer une ligne budgétaire qui sera consacrée aux frais inhérents à la mobilisation communautaire au sein du bureau régional (remboursement frais de transport – rafraichissement – etc.)
4. Signer des MoU avec d'autres partenaires intervenant dans la réponse (Agences onusiennes – ONG – Association – Structures sanitaires publiques – Autorités de justice et de police) aux violences basées sur le genre et sexuelles
5. Le projet doit élaborer des manuels de procédures et d'opérations et documenter tous les outils de formation ;
6. En collaboration et après consultation avec la MISAHEL, l'ODEF doit trouver le moyen de renforcer le projet d'au minimum un (1) Psychologue de plus afin d'améliorer la prise en charge ;
7. Recourir aux mécanismes de l'initiative de solidarité africaine, en l'occurrence « le voyage de partage d'expériences » pour envoyer le(s) Psychologue (s) du projet dans des pays disposant d'une bonne expertise en termes de réparation des victimes/survivantes de violences sexuelles ;
8. Procéder ponctuellement à des « rafraichissements » sur les thématiques de l'accompagnement psychosocial au profit des membres de l'ODEF, mais également à des formations en techniques de communication
9. Porter la réflexion afin d'intégrer dans les messages d'information et de prévention des thématiques « sur la lutte contre l'impunité et le droit des victimes/survivantes à la justice et à la réparation)

10. Réfléchir aux stratégies d'accompagnement à mettre en œuvre a profit des femmes victimes de viol et qui se trouvent dans l'impossibilité de disposer d'acte de naissance pour leurs enfants nés du viol.

Le système de suivi et évaluation

11. Rédiger le cadre logique du projet concernant les aspects du suivi et de l'évaluation, sur la base d'indicateurs objectivement vérifiables sur le niveau des résultats. Rétroactivement, il faudrait que les cadres du projet se rapprochent du Centre National de documentation et d'information sur la femme et l'enfant (CNDIFE) afin de disposer des indicateurs de départ.
12. Dans la mesure du possible, Mener des enquêtes CAP auprès des communautés et des cibles visées afin de mesurer l'évolution de leur niveau de connaissance, aptitude et comportement.
13. Recruter/désigner/former un staff qui sera en charge du suivi et l'évaluation du projet.
14. Former les membres de l'ODEF en technique de collecte des données, et sur les bases du suivi et de l'évaluation (atelier d'une journée).
15. Mettre en œuvre un système de suivi – évaluation simple et pratique (possible en s'appuyant sur Excel).

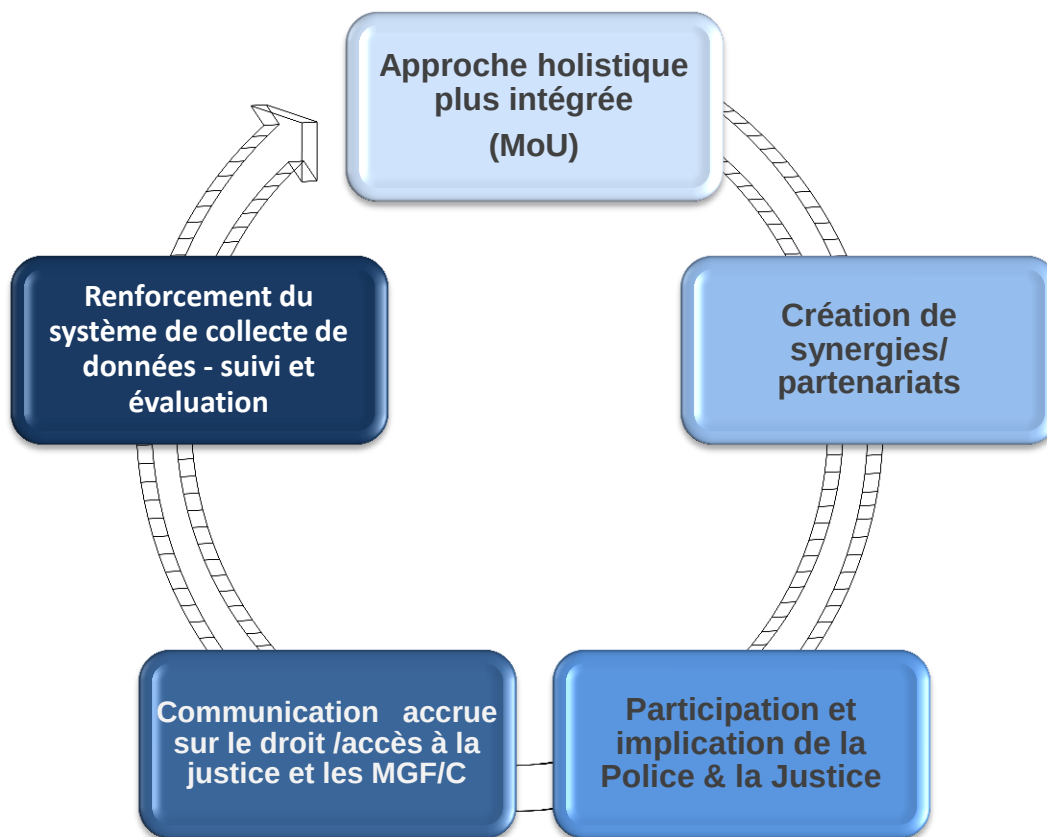
Aspects de logistiques et de ressources humaines du projet

16. Envisager dans la mesure du possible les réajustements à la hausse des niveaux d'émoluments des staffs de l'ODEF en comparaison avec ceux des partenaires (mesure anti turnover).
17. Recruter/désigner/former une (1) personne par région qui sera en charge des activités de collecte des données et du système de S&E.
18. Renforcer la matériel roulant du projet (au moins 1 moto supplémentaire par région et dans l'idéal un (1) véhicule.
19. Il faudrait au moins deux (2) ordinateurs supplémentaires par bureau régional. Dont l'un (1 (un) PC de bureau) serait exclusivement réservé au système de suivi et évaluation (collecte, traitement et archivage des données), l'autre venant en guise de machine supplétive pour les tâches administratives et autres activités du projet.
20. Les locaux abritant le bureau régional de Gao gagneraient à être « rafraichis » et mieux aménagés afin de les rendre plus accueillants et plus incitatifs.

21. Pour les activités de mobilisation sociale au niveau des bureaux régionaux, un rajout d'une dizaine de chaises.
22. Il existe des solutions disponibles au niveau local, auprès de fournisseurs d'accès Internet.
23. Réajuster les allocations dévolues aux loyers (notamment la région de Gao qui connaît une inflation) aux frais de fonctionnement (électricité), aux consommables bureautiques (cartouche d'encre et autres) et la prise en charge du salaire des gardiens de locaux (spécifiquement à Gao).

6. REAJUSTEMENTS STRATEGIQUES SUGGERES

Le schéma d'articulation suivant est proposé:



- ➔ Elargir les groupes cibles, en impliquant d'avantage les agents de police, de justice et autres structures décentralisées de l'état.

- ➔ Créer des synergies et mettre en œuvre des activités de manière conjointe avec d'autres partenaire intervenant dans la réponse aux VBG et sexuelles afin de tendre vers un continuum de prise en charge des victimes/survivantes.
- ➔ Les activités de sensibilisation doivent être orientées et clairement viser le changement de comportement durable.
- ➔ Encourager (et accompagner) les femmes et les filles à recourir aux services de police et de justice et à participer aux processus de prises de décisions.
- ➔ Mener des enquêtes « Connaissances –Attitudes – Comportement (CAP) » afin d'évaluer le niveau d'atteinte des effets escomptés (outcome) par le projet en termes de changement de comportement et d'attitude quant à la problématique des VBG et des violences sexuelles.
- ➔ Penser aux stratégies d'accompagnement des femmes et de leurs enfants nés du viol concernant le recouvrement d'acte d'état civil et autres démarches d'ordre juridique.
- ➔ Impliquer d'avantage dans la mesure du possible, le mari et les enfants dans le soutien psycho-social

<u>FORCES</u> ■ MOBILISATION, ENGAGEMENT & EXPERTISE DE L'ONG PARTENAIRE D'EXECUTION ■ QUALITE ET ENGAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ■ COMPLETUDE DU RAPPORTAGE ET ATTEINTE DES CIBLES ■ EXISTENCE D'UN MODELE PILOTE ET EFFICIENT DE DETECTION, DE SENSIBILISATION, DE REFERENCEMENT ET CONTRE REFERENCEMENT DES VICTIMES DE VBG/VS ■ APPUI CONSTANT ET ITERATIF DE 'LUA MISAHIEL ET SON CHARGE DU GENRE ■ DISPONIBILITE DE RESSOURCES FINANCIERES SUBSTANTIELLES ■ APPARTENANCE ET PARTICIPATION AU SS CLUSTER VBG	<u>FAIBLESSES</u> ■ INSUFFISANCE DE LA LOGISTIQUE ■ PRISE EN CHARGE NON HOLISTIQUE ■ ABSENCE DE SYSTEME DE S&E ■ ABSENCE DE RH SPECIFIQUE AU S&E ■ ZONE ET TEMPS D'INTERVENTION LIMITEES ■ INEXISTENCE D'UN VOLET PERMETTANT UNE AUTONOMISATION DES FEMMES ■ NON PRISE EN COMPTE DE CERTAINS PROBLEMATIQUES DE VBG SPECIFIQUES AUX FILLES
<u>OPPORTUNITES</u> ■ EXISTENCE DE TEXTES /DISPOSITIFS/ AUX PROBLEMATIQUES DE VBG/VS ■ DISPONIBILITE D'UN SS CLUSTER VBG ■ PRESENCE DE NOMBREUX ACTEURS ENGAGES DANS LA REPONSE AUX VBG ET VS ■ PRIORITE GOUVERNEMENTALE ■ PRESENCE DE DEMEMBREMENT DU MINISTERE DE TUTELE DANS LES REGIONS D'INTERVENTION ■ POSSIBILITE DE GENERATION DE SYNERGIES	<u>MENACES</u> ■ TURN OVER CAPTAGE DES RH PAR D'AUTRES PARTENAIRES ■ INSUFFISANCES DU SYSTEME DE SANTE, DE LA CHAINE JUDICIAIRE ET PENALE ■ DEFICIT RH / INFRASTRUCTURES SANTE/EDUCATION/ROUTES/DE L'ETAT SUR DES PANS ENTIER DU TERRITOIRE OU L'ADMINISTRATION ET L'ETAT DE DROIT RESTE ABSENT ■ POIDS DES US ET COUTUMES SUR LE STATUT DE LA FEMME ■ IGNORANCE ET PAUPERISATION DES VICTIMES ■ RECRUDESCENCE DES TENSIONS SECURITAIRES

DOCUMENTS

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROPOSITION DE CHAÎNE DE RESULTATS DU PROJET ODEF

LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET

OBJECTIF GENERAL

Contribuer à la protection et à l'assistance des femmes et des filles contre les violences à travers des activités de formation, d'information et de sensibilisation des populations sur les violences spécifiques faites aux femmes à Gao, Tombouctou et Mopti.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

OS.1. organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les violences spécifiques subies par les femmes et leurs conséquences, à travers des conférences débats, des émissions radio et des affiches

OS.2. assister au moins soixante (60) victimes de violences identifiées par région à travers un accompagnement psychologique, médical et juridique ;

OS.3. renforcer les capacités de trois cellules régionales d'appui aux victimes de violences sur les moyens et mécanismes de prévention des dites violences et les dispositions juridiques

OS.4. rendre visible les objectifs du projet et ceux du partenaire, Union africaine, à travers la couverture médiatique des activités du projet par la télévision nationale, la presse écrite et les radios et sur le site de l'ODEF.

ACTIVITES

INDICATEURS DE RESULTATS

INDICATEURS D'IMPACT²

- Taux de prévalence VGB/VS
- Prévalence MGF/E
- Prévalence nuptialité précoce
- Prévalence grossesses précoces

INDICATEURS DE RESULTATS (OUTCOME)³

- Niveau de connaissance hommes – femmes - final/ Niveau initial
 - Nombre de recours juridiques aboutis / Nombre de victimes prises en charge
 - Nombre d'OBC – OSC formées/ nombre existant
 - Nombre de victimes ayant bénéficié d'une prise en charge complète / Nombre de victimes prise en charge
 - Nombre de victime ayant bénéficié d'une prise en charge partielle / Baseline X =60
 - Nombre de victimes disposant d'un document de recours judiciaire/ Nombre de victimes rencontrées
 - Nombre de victimes se présentant spontanément au sein de chaque cellule/ Nombre total de victimes rencontrées
 - Nombre de fonctionnaires de police/justice dont les capacités ont été renforcées en VBG/VS
 - Nombre d'OF/OSC/OBC ayant eu recours à l'expertise de la cellule / 12 mois
- Insuffisance de connaissance sur les stratégies/activités publique et leur niveau de couverture médiatique Indicateurs à définir avec le Chargé de communication de la MISAHEL en collaboration avec l'ODEF

INDICATEURS DE REALISATION DIRECTE (OUTPUT)

MESURABLE A LONG
TERME

EFFETS DIRECTS

EFFETS DIRECTS

EFFETS DIRECTS

EFFETS DIRECTS

RESULTATS
DIRECTS/IMMEDIATS

² Sources de données : EDS National

³ Sources de données: Rapport et collecte de données par l'ODEF – Enquête CAP – Registres de police/justice

ANNEXE 2 : PROPOSITION DE CADRE LOGIQUE**Objectif général**

Contribuer à la protection et à l'assistance des femmes et des filles contre les violences à travers des activités de formation, d'information et de sensibilisation des populations sur les violences spécifiques faites aux femmes dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti.

➔ Objectif spécifique 1

organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les violences spécifiques subies par les femmes et leurs conséquences, à travers des conférences débats, des émissions radio et des affiches dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti;

Indicateur d'effet (Outcome)

#	STRATEGIES/ ACTIVITÉS	INDICATEURS		
		INDICATEUR DE RESULTAT DE RESULTAS DIRECTS OUTPUT	MOYENS DE VERIFICATION	METHODE DE COLLECTE
1	Organiser 12 conférences débats X4/région			
2	Concevoir et imprimer 3000 dépliants sur les VBG			
3	Concevoir et imprimer 3000 affiches sur les violences faites aux Femmes			

➔ **Objectif spécifique 2 : assister au moins soixante (60) victimes de violences identifiées par région à travers un accompagnement psychologique, médical et juridique**

Indicateur d'effet (Outcome)

4	Procéder à des accompagnements (psychologiques, médicaux, Sociaux et juridiques) à 60 victimes de violences			
5	Produire 5 messages radiophoniques			
6	Diffuser 300 fois dans les radios de proximité dans les 3 régions (X100/région)			
→ Objectif spécifique 3 : renforcer les capacités de trois cellules régionales d'appui aux victimes de violences sur les moyens et mécanismes de prévention des dites violences et les dispositions juridiques				
Indicateur d'effet (Outcome)				
7	Recruter et mettre en place une équipe de projet			
8	Organiser la préparation de terrain en faisant l'état des lieux			
9	Organiser une cérémonie de lancement du projet			
10	Organiser un atelier de simplification des modules du guide			
11	Mettre en place et renforcer les capacités de 3 cellules d'appui aux Victimes de violences dans les régions			
12	Organiser des missions de suivi / évaluation			
→ Objectif spécifique 4 : rendre visible les objectifs du projet et ceux du partenaire, Union africaine, à travers la couverture médiatique des activités du projet par la télévision nationale, la presse écrite et les radios et sur le site de l'ODEF.				
Indicateur d'effet (Outcome)				

13	Faire des communications autour des activités du projet (couverture Tv – presse écrite – radio – animation site)			
14	Organiser un atelier de capitalisation des activités du projet			

ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE POUR LES PARTENAIRES DU NIVEAU ETATIQUE

Connaissance, mise en œuvre et progrès du projet ODEF

1. Connaissez-vous l'UA-MISAHÉL / le projet ODEF/ ?
2. Quel est votre avis sur le projet exécuté par l'ODEF dans votre région, / son approche / ses résultats atteints en général ?
3. Quel a été votre rôle dans la mise en œuvre du projet et son suivi ?
4. Pouvez-vous donner des détails sur l'action de votre service/administration dans la lutte contre les VBG / les violences sexuelles ?
5. Quelles sont, selon vous, les contraintes majeures liées à la problématique des VBG et des violences sexuelles dans la région?
6. Quelles ont été les leçons apprises ?

Pérennité

7. Pouvez-vous nous suggérer des améliorations à apporter ?
8. Comment voyez-vous la pérennité du projet ?
9. Quels résultats escomptez-vous à l'issue de la mise en œuvre du projet ?
10. Que peut-on faire pour renforcer la pérennité des résultats atteints et à venir ?

Partenariats & synergies

11. Existent-ils d'autres initiatives dans la région en matière de VBG, de lutte contre les violences sexuelles, de promotion des droits de la femme et la fille, d'autonomisation socio-économique des femmes ?
12. Quel est votre rôle dans le projet exécuté par l'ODEF?

Questions sur le contenu de la programmation

13. Comment envisagez-vous impliquer les hommes, et vos administrés dans la question des VCBG et la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

ANNEXE 4 QUESTIONNAIRE POUR LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

Mise en œuvre et progrès du projet

1. Que pensez-vous de l'approche du projet exécuté par l'ODEF et les résultats atteints en général ?
2. Quelle a été votre implication dans la mise en œuvre du projet?
3. Quelles sont, selon vous, les contraintes/problématiques majeures de VBG/sexuelles dans la région ?
4. Quelles ont été les bonnes pratiques/leçons apprises attribuables au projet ?

Pérennité

1. Pouvez-vous suggérer des améliorations à apporter ?
2. Comment estimez-vous la pérennité du projet ?
3. Que peut-on faire pour renforcer la pérennité ?

Partenariats et synergies

1. Quels sont les autres initiatives dans la région en termes de promotion du genre, d'autonomisation des femmes, de garantie des droits de la femme et de la fille, de lutte contre les VBG et les violences sexuelles ?
2. Selon vous, avec quels autres partenaires, contribuant à la réponse aux VBG et sexuelles dans la région le projet pourrait-il formaliser des partenariats afin de générer des synergies et assurer un continuum dans la réponse ?

Contenu programmatique

1. Comment estimez-vous les aspects liés à la réponse judiciaire et des autorités de police ?
2. Comment est-ce vous voyez le rôle du gouvernement et des autorités locales ?
3. Quelle est la valeur ajoutée du projet exécuté par l'ODEF dans la lutte contre le VBG et les violences sexuelles ?

ANNEXE 5 Questionnaire pour les VICTIMES/SURVIVANTES bénéficiaires

Situation personnelle

1. Voudriez-vous nous donner des détails sur le type de violence que vous avez subie (location, par qui, quand, qui a vous aidé) ?
2. Quelle a été l'attitude des membres de la famille, celle des agents de l'Etat, des autres ?
3. Combien d'enfants avez-vous ? Etes-vous mariée ?
4. Qui prend la charge de vos enfants maintenant ?
5. Qu'est-ce qui a changé dans votre situation depuis l'appui du projet de l'ODEF ?

Mise en œuvre et progrès du projet

1. Comment avez-vous été identifiée comme bénéficiaire du projet ?
2. Connaissiez-vous d'autres femmes /filles victimes de VBG/VS ? Est-ce qu'elles sont aussi identifiées par le projet ODEF ? Si non, pourquoi?
3. Quelles étaient vos activités avez-vous faites avant d'entrer dans le projet?
4. Qu'est-ce que vous faites maintenant et quelles sont vos revenus ?
5. Est-vous capable de vivre d'une manière satisfaisante avec ce revenu ?

Pérennité

1. que pensez-vous que l'on devrait faire pour assurer la perénité du projet ?
2. De quel appui auriez-vous besoin après la fermeture du projet ?
3. Voudriez-vous participer dans une organisation coopérative ?
4. Quelles suggestions ou recommandations pouvez-vous faire à l'endroit des autorités politiques, de la MISAHEL, de l'ODEF ?

Partenariat avec autres

1. Est-ce que vous avez besoin de protection juridique ? Si oui, sous quelle forme ?
2. Est-ce que vous avez besoin d'information sur le plan juridique ?
3. Croyez-vous, que vous auriez encore besoin d'appui après la fin du projet ?

Questions sur le contenu de la programmation

1. Est-ce que vous avez des suggestions ?

Annexe 6 listing des survivantes ayant bénéficié d'une PEC – avril à décembre 2015

GAO

N°	AGE	PRÉNOM ET NOM	STATUT MATRIMONIAL	TYPE D'AGRESSION	PRISE EN CHARGE
1	-		D1	Violence psychologique	Psychologique et Judiciaire
2	26		D	viol	Psychologique et médicale
3	18		C1	Violence Psychologique	Psychologique
4	16		C1	Viol	psychologique
5	29		M3	Violence Psychologique	Médical et psychologique
6	18		C	Viol	psychologique
7	30		M6	Violence psychologique	Médicale et Psychologique
8	29		M9	Violence psychologique	Médicale et psychologique
9	20		M0	Violence psychologique	Médicale et psychologique
10	29		M	Violence psychologique	Psychologique
11	56		M	Violence psychologique	-
12	35		M	Agression Physique	Psychologique et médicale
13	24		M	Violence Psychologique	Psychologique
14	20		M	Viol	Psychologique
15	16		C	Violence phycologique	Psychologique
16	14		C	Viol	Psychologique

Nombre de Victimes/survivantes prises en charge jusqu'en décembre 2015	14
Nombre de Victimes/survivantes identifiées jusqu'en décembre 2015	19

MOPTI

N°	NOMS ET PRENOMS	AGE	STATUT SOCIAL	NATURE DE LA VIOLENCE	TYPE DE PRISE EN CHARGE
1		15	Célibataire	Viol	Psychosociale
2		18	Mariée	Mariage forcé	Psychosociale
3		16	Fille Mère Célibataire	Reconnaissance de paternité	Psychosociale
4		12	Célibataire	Viol	Psychosociale
5		40	Mariée	Tentative de viol	Psychosociale
6		22	Mariée	violence physique	Psychosociale
7		35	Mariée	violence physique	Psychosociale
8		32	Mariée	violence physique Meurtre	Psychosociale
9		30	Célibataire	Viol	Psychosociale
10		26	Célibataire	Viol	Psychosociale

Nombre de Victimes/survivantes prises en charge jusqu'en décembre 2015	24
Nombre de Victimes/survivantes identifiées jusqu'en décembre 2015	32

TOMBOUCTOU

N°	PRENOM ET NOMS	AGE	SITUATION MATRIMONIAL E	TYPE DE VIOLENCE SUBIE	TYPE DE PRISE EN CHARGE
1		20	Divorcée	Viol	Psychologique et médicale
2		22	Mariée	Agression physique	Psychologique
3		19	Célibataire	Mariage forcé	Psychologique et médicale
4		19	Divorcée	Mariage forcé / Agression physique	Psychologique et médicale
5		20	Mariée	Agression physique	Psychologique et médicale
6		8	Célibataire	Viol (pédophilie)	Juridique
7		35	Marée	Agression physique	Psychologique + AGR
8		16	Célibataire	Agression physique	Psychologique et médicale
9		19	Divorcé	Mariage forcé	Psychologique
10		17	Célibataire	Agression sexuelle	Psychologique et médicale
11		35	Divorcée	Agression physique	Psychologique et médicale+AGR
12		35	Mariée	Agression physique	Psychologique et médicale
13		32	Mariée	Agression physique	Psychologique, juridique + AGR
14		35	Mariée	Agression physique	Psychologique et médicale
15		20	Mariée	Agression physique	Psychologique et médicale
16		20	Célibataire	Agression physique	Psychologique
17		36	Divorcée	Violences psychologiques	Psychologique + AGR

18		22	Mariée	Violences psychologiques et émotionnelles	Psychologique et médicale
19		28	Mariée	Violences psychologiques et émotionnelles	Psychologique et médicale
20		19	Mariée	Agression physique	Psychologique
21		15	Célibataire	Violences psychologiques et émotionnelles	Psychologique
22		30	Mariée	Agression physique	Psychologique

Nombre de Victimes/survivantes prises en charge jusqu'en décembre 2015	17
Nombre de Victimes/survivantes jusqu'en décembre 2015	22

ANNEXE 7 PROTOCOLE A LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE

Art.2: Élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Art. 3: Droit à la dignité

Art. 4: Droit à la vie, à l'intégrité et à la sécurité

Art. 5: Élimination des pratiques néfastes

Art. 6: Mariage

Art. 8: Accès à la justice et l'égle protection devant la loi

Art. 9: Droit de participation au processus politique et à la prise de décisions

Article 10: Droit à la paix

Art. 11: Protection des femmes dans les conflits armés

Art. 13: Droits économiques et protection sociale

Art. 14: Droit à la santé et au contrôle des fonctions de reproduction

Art. 17: Droit à un environnement culturel positif

Art. 18: Droit à un environnement sain et viable

Art. 19: Droit à un développement durable

Art. 20: Droits de la veuve

Article 21: Droit de succession

Art. 22: Protection spéciale des femmes âgées

Art. 23: Protection spéciale des femmes handicapées

Art. 24: Protection spéciale des femmes en situation de détresse

Art. 25: Réparations

ANNEXE 8 AXES STRATEGIQUES MAJEURS D'INTERVENTION DU SOUS CLUSTER VBG MALI

- ➔ Coordination et planification pour renforcer et formaliser les efforts de la prévention et de la réponse des GBV;
- ➔ Evaluation des besoins et lacunes par rapport à la prévention et à la réponse aux GBV ;
- ➔ Partage d'informations sur les activités, construire une coalition pour réduire la probabilité de la réplique programmatique;
- ➔ Mise en œuvre des activités de prévention et de la réponse sur les GBV;
- ➔ Plaidoyer pour la mobilisation de ressources;
- ➔ Facilitation de la collecte des données par sexe pour dégager les tendances, les leçons apprises et les meilleurs pratiques;
- ➔ Développement de la réponse standardisée pour les membres du sous cluster GBV;
- ➔ Mise en place des groupes de travail VBG dans toutes les régions du Mali et travailler en synergie avec les comités régionaux de crise;
- ➔ Renforcement des mécanismes communautaires de prévention et de réponse
- ➔ Suivi et évaluation des actions mises en œuvre